

Buchères

Aube en Champagne

www.ville-bucheres.fr

Le journal d'information de la ville de Buchères



Mag'

*Bonne
et
heureuse
année
2019*





Le mot du Maire	2
Information communale	3
• Présentation de l'application «Panneau Pocket»	

*Le Maire,
Les Adjointes et Adjointes,
Le Conseil Municipal
Vous souhaitent leurs meilleurs vœux
2019*



Pratique

Mairie

1 Rue de la Mairie -

10800 BUCHERES

Tél.: 03.25.41.80.17

Fax: 03.25.41.87.11

Mail: commune.bucheres10@wanadoo.fr

Mail service communication:

communication@bucheres-onmicrosoft.com

Site: www.ville-bucheres.fr

BUCHERES MAG' N° 68

Journal d'information de la ville de Buchères

Directeur de la publication: Philippe GUNDALL

Réalisation / Rédaction: Christelle LEROY

Impression: MAIRIE DE BUCHERES

Après un printemps marqué par de nombreux rebondissements et l'élection d'un nouveau Conseil Municipal, nous avons pu nous mettre au travail qui ne manquait pas.

La vie municipale a pu reprendre son cours et il était plus que temps de s'occuper des vrais problèmes pour Buchères.

Je tiens à remercier les personnes qui nous ont soutenues ainsi que le personnel communal pour son investissement et son aide dans les dossiers et activités qui étaient à traiter.

Les services proposés à la population ont été maintenus avec la même qualité voir amélioré lorsque c'est possible. Toutes les commissions communales travaillent dans ce sens.

La rentrée scolaire revenue avec une semaine de quatre jours s'est faite avec des classes bien chargées. Malgré notre demande auprès de l'inspecteur d'académie afin de soutenir le personnel enseignant qui souhaitait l'ouverture d'une classe supplémentaire, nous n'avons pas obtenu satisfaction. L'inspection académique a mis sous surveillance l'évolution des inscriptions scolaire et va contrôler les nouvelles arrivées en cours d'année afin d'étudier les mesures à prendre (ouverture d'une classe ?)

De nombreuses actions ont été menées depuis 8 mois ou sont en cours depuis notre élection (80% de nos propositions sont réalisées ou démarrées).

Quelques exemples :

- Obligation pour les poids lourds de plus de 26 tonnes de prendre la route près du rond-point de l'autoroute prévu à cet effet pour se rendre au parc logistique et ne plus passer Route de Maisons Blanches.
- Interdiction de stationner sur les trottoirs de la commune pour les poids lourds.
- Installation d'un parking pour le bloc mon Logis Avenue des Martyrs.
- Interdiction pour les chiens (même en laisse) dans le Parc Saint-Exupéry suite au non-respect du ramassage des excréments dans ce site réservé avant tout pour les enfants et adultes.
- Marquage des zones 30 existantes.
- Réduction de la vitesse quartier de la Gare.
- Enfouissement des réseaux rue des Vaucelles et pose de bordures.
- Mise en place de chemin roulant pour le Monument des Martyrs et à l'église.

En ce qui concerne le nouveau groupe scolaire, les travaux n'ont pu commencer, le site étant bloqué suite aux fouilles archéologiques. Après négociation, une partie du site va être débloquée et les travaux vont pouvoir enfin commencer. Une année de retard malgré tout sur le calendrier prévu.

En 2019, nous continuerons d'avancer malgré le désengagement de l'état envers les collectivités. Nous pensons avant tout au bien-être des Buchéroises et Buchérois et nous essayerons d'améliorer la qualité de Vie tout en maintenant les taxes actuelles afin de ne pas grever le porte-monnaie du contribuable.

Je vous souhaite à toutes et tous ainsi qu'à vos familles, une très belle année 2019 en ayant une pensée pour les personnes souffrantes ou disparues.

Philippe GUNDALL
Maire de Buchères



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

SOYEZ INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ **L'application mobile qui vous rapproche de votre mairie**

Pour mieux vous informer et vous alerter, la mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous les souhaitez.



SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous même

Pas besoin de créer un compte !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone mobile en recherchant **PanneauPocket** sur App Store ou Google Play. Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le coeur situé à côté de son nom.

